

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°117/2018

OBJET : Régie de l'Eau : Réduction et annulation de titres.

L'an deux mille dix-huit, le 4 du mois de décembre à 19heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO / Christine DECORDIER / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Gracienne DODAIN / Marc LEROY / Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / véronique PINAI / Jérémy GIBELLIN

PROCURATIONS : Jean-Christophe à Serge DIGANI / Françoise DAMILANO à Catherine DINI.

ABSENT : Pierre VESTRI / Jean-Yves LESSATINI / Régine RODRIGUEZ / Mélanie MORINI / Sonia CHAKROUNI / Taoufik FATFOUTA / Guy GRANIER.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission de l'Eau réunit le 26 novembre 2018 concernant les réclamations déposées par des abonnés de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal de valider l'avis de réduction ou d'annulation de factures d'eau formulé par la Commission pour un montant de **1 452.34 €**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 20

Absents : 07

Contre : 00

Abstentions : 00

Pour : 20

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 05/12/2018
et publication en mairie le 07/12/2018**

COMMISSION EAU DU 26/11/2018 : REDUCTIONS DE TITRES DE RECETTES D'EAU

006-2106 0540
 Regu le 06/12

MONTANT EN EUROS A DEGREVER

MONTANT	M3 DEGREVES	F. FIXES	F. FIXES ASSAIN.	EAU	ASSAINIS.	ANTI-PCL.	REDEVANCE	RESEAU	T.V.A. à 5.5 %	T.V.A. à 10 %	A DEGREVER
266,11 €	50			62,50 €		14,50 €	8,00 €		4,68 €	- €	89,68 €
343,82 €	35,5			44,38 €	38,34 €	10,30 €	5,68 €	5,50 €	3,32 €	4,38 €	111,90 €
785,10 €	105,5			131,88 €	113,94 €	30,60 €	16,88 €	16,35 €	9,86 €	13,03 €	332,54 €
422,14 €	89,5			111,88 €		25,96 €	14,32 €		8,37 €	- €	160,52 €
287,08 €	34			42,50 €	36,72 €	9,86 €	5,44 €	5,27 €	3,18 €	4,20 €	107,17 €
258,72 €	30			37,50 €	32,40 €	8,70 €	4,80 €	4,65 €	2,81 €	3,71 €	94,56 €
1 103,67 €	120			150,00 €		34,80 €	19,20 €		11,22 €	- €	215,22 €
1 478,54 €	190			237,50 €		55,10 €	30,40 €		17,77 €		340,77 €

TOTAL

1 452,34 €

